

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0012312

171364

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1977 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELGHITI

ALAOUI Abdelyaziz

Date de naissance :

21/07/1951

Adresse :

95, bt oum Rebii oufek H/Hassan CASA

Tél. : 06 70 87 50 28

Total des frais engagés : 2300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
106 Bd Oum El Bouaghi May Hassam
Casablanca - Tel: 05 22 93 86 00

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/07/2023

Nom et prénom du malade : SERRAJ KHADIJA Age: 1955

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Precordicardite vertiges

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

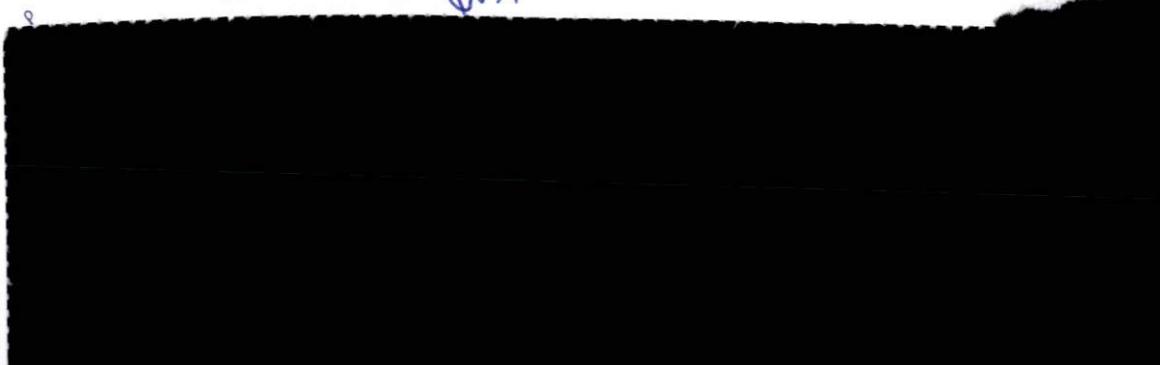
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 20/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.07.23	GR		300000	Dr. Youssef L. Hassen Cabinet de Radiologie 100 Bd. Bourguignonne - 75012 Paris Télé: 05 24 93 86 00
20.07.23	Extrac	Endo	1000000	
20.07.23	ESD	TSA	1000000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
	G			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies du Coeur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
 - Holter rythmique
 - Epreuve d'effort
 - Echo-doppler cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

ال اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

طیب سابق بمستشفيات باريس

Casablanca, le 20-07-23.

SERRAJ KHADIJA

Note d'honoraine

pm Ehs Cardis 1000,-dh
+ Ehs TSA 1000,-dh

Total 2000,000

Dr. YOUSSEF DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum El Bouaghi Hassen,
Casablanca - Tel: 05 22 93 86 00

100، شارع أم الربع - إقامة الأفق - الحى الحسنى - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca
المستعجلات : 0522 93 86 00 - الهاتف : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabii
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER DES TRONCS SUPRA AORTIQUES

NOM : SERRAJ
PRENOM : KHADIJA
DATE D'EXAMEN : 20.07.2023

Bifurcation et branches carotidiennes :

Surcharge athéromateuse des artères carotides communes sans retentissement hémodynamique.

Courbes vélocimétriques : normales.

Analyse spectrale des flux : flux homogènes.

Vertébrales :

Calibres : normaux

Echostructure pariétale : normale

Courbes vélocimétriques : normales

Analyse spectrale des flux : flux homogènes

CONCLUSION :

Surcharge athéromateuse des artères carotides communes sans retentissement hémodynamique.

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Errabbi Hay Hassani
Casablanca - Tel: 05 22 93 86 00

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabbi
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

NOM : SERRAJ
PRENOM : KHADIJA
DATE D'EXAMEN : 20.07.2023

Aorte ascendante de taille normale = 34 mm. Oreillette gauche, de taille (12 cm²) et cinétaire normales, sans thrombus visible.

Ventricule gauche de taille normale (49 mm/31 mm), de cinétaire normale, avec FR à 38 % et FE à 66 %. Pas d' HVG : ESIVd = 10 mm, EPPd = 10 mm.

PRVG basses. Pas de trouble de la fonction diastolique : E/A = 1,3.

Appareil valvulaire mitral souple. Sans particularités.

Appareil valvulaire aortique : Sans particularités.

Pas d'hypertension artérielle pulmonaire. PAPS = 8.

Péricarde : pas d'épanchement.

Crosse aortique : sans particularités.

Cavités droites de taille normale. Bonne fonction systolique VD. TAPSE = 20 mm.

AU TOTAL :

Bonne fonction systolo-diastolique du VG.

PRVG basses. Pas de valvulopathie.

Pas d'épanchement péricardique.

X
Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd Oum Errabbi Hay Hassani
Casablanca - Tél: 05 22 93 86 00